



**Conclusion**  
**Marie-Antoinette CHAPLAIN**  
**Directeur de l'UGECAM Ile de France**

Au cours des différentes interventions, un fil conducteur a été défini, situant les atouts des UGECAM (prises en charge plus globales et plus articulées entre le sanitaire et le médico-social), avec un objectif de travailler à des actions et l'élaboration de contrats d'objectifs et de moyens qui prennent en compte l'existence des activités de santé relevant du domaine sanitaire et médico-social. Les risques ne sont pas à négliger car c'est une préoccupation à laquelle sont exposées les UGECAM, comme les autres structures : la population accueillie l'est pour des périodes longues, d'où exposition plus longue à des risques pas suffisamment mesurés. Le positionnement de la caisse nationale est à souligner, dans le cadre de la reconfiguration de son réseau, qui est d'introduire une offre de soins, en tant qu'acteur dans la santé.